



## The Budapest Platform

EUROPEAN PLATFORM OF SUPPORT STRUCTURES  
FOR CROSS-BORDER COOPERATION AT NATIONAL LEVEL

La Plateforme de Budapest, réseau européen de structures nationales de soutien à la coopération transfrontalière, a organisé, le 2 juillet 2013 au siège de l'Union Benelux à Bruxelles, un séminaire qui a porté sur le rôle de l'échelon national pour l'appui à la coopération transfrontalière.

Ce premier événement public depuis la création de la Plateforme de Budapest en 2010 a été une réussite. Les participants ont pu mieux connaître l'expérience de quatre pays (Allemagne, France, Hongrie, Pays-Bas) et entendre le point de vue de la DG Regio, du Conseil de l'Europe et du Comité des Régions.

Après une présentation des actions du Benelux en matière de coopération transfrontalière par M. Luc Willems, Secrétaire adjoint du Benelux, Jean Peyrony, Directeur général de la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière), a présenté les principaux objectifs de la Plateforme de Budapest et a rappelé que ce réseau est ouvert à tous les Etats européens.

Les représentants des Etats ont ensuite présenté tour à tour leurs expériences en matière de coopération transfrontalière :

- ≡ pour la Hongrie, M. Bence Rétvari, Secrétaire d'Etat à l'Administration Publique et à la Justice, a rappelé le rôle essentiel que joue son ministère dans la coordination des différents outils de coopération transfrontalière, avec l'appui du CESCO (Central European Service for Cross-border Initiatives).
- ≡ pour les Pays-Bas, M. Tom Leeuwestein, chef d'unité au sein du ministère de l'Intérieur et des Relations du Royaume, a expliqué que le gouvernement néerlandais s'est doté d'une cellule technique en charge d'éliminer les litiges transfrontaliers relevant du niveau national.
- ≡ pour la France, M. Jean-Luc Frés, chargé de mission à la DATAR, a expliqué que la France souhaite renforcer sa coordination avec les pays voisins (coordination des accords de partenariat sur chaque frontière, observation statistique transfrontalière), avec l'appui de la MOT.
- ≡ pour l'Allemagne, Dr. Gerd Hager, directeur exécutif du Regionalverband Mittlerer Oberrhein, a décrit le rôle du BBSR (Institut fédéral de l'Aménagement du territoire) dans le suivi des questions transfrontalières et son appui à l'émergence du réseau allemand des régions métropolitaines transfrontalières, l'IMEG.



Les représentants des institutions européennes ont apporté leurs commentaires. M. Colin Wolfe, pour la Commission européenne, a notamment souligné que l'approche territoriale doit être portée au niveau politique et que les Etats-membres doivent travailler sur la mise en cohérence de la planification de leurs régions frontalières avec leurs voisins. A ce titre, les macro-régions, les ITI (investissements territoriaux intégrés) et les GECT (groupements européens de coopération territoriale) peuvent contribuer à organiser des „territoires intermédiaires” entre l'Union européenne et les Etats. La DG Regio prendra en compte la coopération dans la négociation des accords de partenariat et des programmes opérationnels, y compris régionaux.

Pour M. Thomas Zandstra, du Conseil de l'Europe, le Groupement eurorégional de coopération (GEC) est désormais un outil de coopération transfrontalière disponible pour tous les Etats européens, en particulier ceux qui sont situés sur les frontières externes de l'Union européenne.

M. Alfonso Alcolea-Martinez, pour le Comité des Régions, a confirmé l'importance de la gouvernance multi-niveaux et de la coordination des politiques (en interne et avec les pays voisins ) afin de faciliter la coopération transfrontalière. Le nouveau règlement GECT présente des améliorations substantielles.

Ont suivi des interventions des représentants des autres Etats-membres présents au séminaire (Slovénie, Pologne, Belgique, Luxembourg, Croatie).

En conclusion, voici les principaux points qu'il faut retenir de ce séminaire :

- ≡ l'approche multi-niveaux est nécessaire pour le bon fonctionnement de la coopération transfrontalière ;
- ≡ une approche territoriale intégrée doit stimuler l'approche classique basée sur les projets dans les zones frontalières ;
- ≡ les stratégies intégrées doivent être fondées sur des données transfrontalières locales (flux transfrontaliers etc.) non disponibles pour le moment, ce qui nécessite une coordination entre Etats voisins ;
- ≡ les territoires frontaliers sont confrontés à des problèmes spécifiques causés notamment par les différences entre les systèmes juridiques par delà la frontière.

L'objectif pour la Plateforme de Budapest est de réduire la fréquence de ces problèmes, qui se produisent au niveau local mais ne peuvent être résolus qu'au niveau étatique, à travers une meilleure coordination entre les Etats voisins, avec le soutien de l'Union européenne. La plateforme est ouverte aux autres Etats. Elle souhaite contribuer à l'agenda politique de la cohésion territoriale (Agenda territorial).

Pour plus d'information sur la Plateforme de Budapest (en anglais) : <http://budapestplatform.eu/>